



Quartier de la Nouvelle Plaine

Une nouvelle entrée de ville



Édito 3

Ça a eu lieu 4

Focus 8

Grands projets 9

Travaux 16

Vie de la commune 18

Tribunes 22

Agenda 24



Fête des asso

Rendez-vous samedi 10 septembre de 10h à 17h

Rencontrez les associations de la commune et découvrez les nombreuses activités accessibles à Bassens. L'occasion également de bénéficier de tarifs réduits pour vous (ré)abonner à la médiathèque !

→ au Stade
de Longefand

Mairie de Bassens
297 Route de la Ferme
73000 BASSENS
Tél. : 04 79 70 47 17
Fax : 04 79 85 45 96
mairie@bassens-savoie.fr
www.bassens-savoie.fr
www.fermedebressieux.com

Directeur de publication
Alain Thieffenat

Rédaction
Équipe municipale
Bureau Francine

Conception & réalisation
Bureau Francine
Marylène Gonçalves

©Photographies
Mairie de Bassens, COTS, CIS promotion

Imprimé en 2595 exemplaires
avec des encres biodégradables
sur papier fabriqué avec des fibres
provenant de forêts gérées
durablement.



La concertation : un exercice difficile ou impossible ? À nous de choisir !

Rarement notre commune a été confrontée à autant de défis. Le premier est la conséquence de sa croissance démographique. Située dans une agglomération dynamique, Bassens bénéficie de l'attractivité de ce territoire et doit

répondre aux besoins et aux demandes de ses citoyens.

Accueillir plus d'habitants signifie : créer plus de logements, un trafic routier plus important, plus de capacité d'accueil dans les écoles et pour la petite enfance ; en un mot faire évoluer notre ville. Mais dans quelle direction ? Et pourquoi ?

Plusieurs réunions publiques ont été organisées pour apporter des réponses aux questions légitimes que se posent les habitants. Ce numéro de Bassens Actualités apporte des compléments d'informations sur les projets de la Commune : acquisition de la Livettaz, extension du groupe scolaire, Galion, etc. Car il s'agit bien de projets « communaux » qui vont impacter notre vie et modifier le visage de Bassens. Construire notre futur est donc bien l'affaire de tous les citoyens.

Notre ambition et notre volonté sont de donner la parole aux habitants au moment où leur quotidien va être modifié voire même bouleversé.

Nous n'oublions pas que ces évolutions sont imaginées et réalisées pour les habitants ; ils sont les premiers concernés. C'est donc à eux qu'il appartient de donner leur avis, leur opinion sur les changements à venir.

Dans quelque temps nous lancerons une campagne pour inviter les citoyens de tous âges à se positionner sur le futur de Bassens. Ce sera une occasion unique de s'exprimer et de ne pas laisser la parole seulement à ceux qui crient le plus fort.

Cette chance, ne la laissons pas passer !!!

Alain Thieffenat, Maire de Bassens

Restez informés !

Inscrivez-vous aux newsletters de la mairie et de la Ferme de Bressieux
bassens-savoie.fr – fermedebressieux.com



Commémorations

► **Le 19 mars et le 8 mai**

Deux cérémonies ont eu lieu sur la Place du Souvenir :

- **Le 60^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie le 19 mars**, pour rendre hommage aux morts pour la France durant cette guerre, en présence des élus, de Robert SERPOLLET, président des anciens combattants, et des habitants de la commune.
- **La cérémonie du 8 mai**, lors de laquelle Clotilde, Emma et Kayla, trois écolières et élues du conseil municipal des jeunes, ont lu les textes des anciens combattants. L'ensemble musical du canton Onde & Notes a clos cette émouvante commémoration, qui a réuni une soixantaine de personnes. Ce fut également l'occasion de se rappeler au souvenir de Georges LAMARQUE, l'un des derniers résistants bassinots qui a donné sa vie pour son idéal de liberté.



Marche bleue pour la prévention du cancer colorectal

► **Samedi 26 mars**

À l'occasion de **Mars Bleu**, mois national de la prévention et du dépistage du cancer colorectal, une marche a été organisée au départ du stade de Longefand. Une bonne occasion pour se sensibiliser à cette cause, en présence de Martine ETELLIN, élue chargée de la vie du citoyen, épaulée par les partenaires de cette opération, Activ'Athlon, ADS et UFOLEP.



Repas des aînés

► **Samedi 30 avril.**

Les aînés étaient très heureux de se retrouver pour un **repas convivial et un après-midi dansant** lors de cette belle journée.



La chasse aux œufs a retrouvé ses adeptes

► **Samedi 23 avril**

Organisée par le Comité d'Animation de Bassens, la chasse aux œufs a fait son grand retour. **De quoi ravir les enfants comme les parents**, qui ont passé un agréable moment de détente, avant de repartir avec leurs lots chocolatés. **Les bénéfices de cette manifestation seront versés aux amicales des écoles.**





Inauguration du square de la Martinière

► Jeudi 19 mai

Entièrement rénové et agrémenté de nouveaux espaces inclusifs, le square de la Martinière accueille dès maintenant les plus petits, les adultes et les personnes à mobilité réduite. Alain Thieffinat, Maire de Bassens, a tenu à saluer le conseil des sages, à l'origine de cette rénovation.



Solidarité

- Dans le cadre de la collecte initiée par Olga et Nataly, bénévoles franco-ukrainiennes, un bus chargé de 100 m³ de marchandises vitales (nourriture, produits d'hygiène et médicaments) est parti pour l'Ukraine grâce à une formidable chaîne de solidarité. Cette action est le fruit du travail d'une cinquantaine de bénévoles, d'entreprises, d'associations et de municipalités.
- Des diplômes ont été remis aux donneurs de sang les plus assidus le 9 juin dernier. Bravo et merci à eux.



Culture

► Tout au long du semestre, les dernières manifestations culturelles ont réuni de nombreux visiteurs à la Ferme de Bressieux, avec l'exposition Artogène, les 14^e Rencontres Photographiques Argentiques par l'association Art'gentik73, les animations de la Médiathèque, et les conférences organisées dans le cadre des « soirées du mardi » proposées par l'association Culture à la Ferme de Bressieux.



Sport

► Avril

Félicitation à **Thomas Burtin**, entraîneur du club Taekwondo73, pour sa médaille de bronze en paire aux derniers championnats du monde de Goyang (Corée du Sud) en avril dernier. Un grand bravo également à **Marie Graftiaux**. La jeune nageuse bassinote s'est qualifiée pour les deuxièmes Jeux Européens, qui auront lieu à Cracovie en Pologne l'année prochaine.

Les grandes orientations du budget 2022

Au cours de sa séance du 22 mars 2022, le conseil municipal a approuvé les comptes de 2021 et le budget de 2022. Le Budget primitif 2022 voté s'élève à 7 384 845 €.



Côté dépenses

Ce qu'il faut retenir

- **Une maîtrise des dépenses de fonctionnement**, grâce à des recherches d'économies (téléphonie, alarmes, consommation d'énergie...).
- **Une restructuration des services municipaux et la création de nouveaux postes** (Vie scolaire et culture/ communication) pour tenir compte de l'évolution de la commune, de l'ouverture de classes...
- **Des dépenses d'investissement qui se maintiennent pour accompagner le développement de la commune :** création d'une route d'accès à la Ferme de Bressieux, projet de construction du groupe scolaire et acquisition du Domaine de la Livettaz au CHS.

Côté recettes

Les **recettes de fonctionnement** correspondent aux sommes encaissées pour les services fournis à la population (périscolaire, médiathèque, impôts locaux, dotation de l'État, etc.).

En termes de fiscalité, les taux d'imposition 2022 sont les suivants :

- Taxe Foncier bâti : 32,25 % (31,60 % en 2021)
- Taxe Foncier non bâti : 73,76 % (72,32 % en 2021)
- Taxe d'Habitation supprimée et compensée par l'État

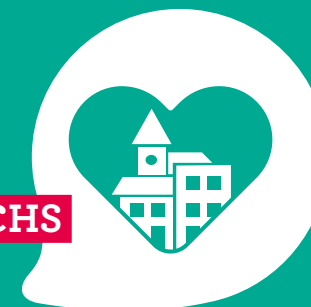
Ce qu'il faut retenir

- **Une baisse des dotations de l'État** suite à un rééquilibrage entre les communes.
- **Pas de recours à l'emprunt.**
- **Une hausse modérée des tarifs municipaux** pour tenir compte de l'augmentation des coûts, tout en restant homogène avec les communes voisines.
- **Une légère hausse du taux de la taxe foncière** pour maintenir une épargne nette de gestion et anticiper le financement des grands projets.
- **Une recherche active de subventions** pour financer les grands projets.

Un endettement en forte baisse : 676 € en 2022
(contre 914 € en 2021)

Quartier

Nouvelle Plaine



CHS



Futur

pôle scolaire



Galion

On fait le point !

De nombreux projets sont en cours à Bassens, révélateurs du dynamisme et de l'attractivité de la commune. Un développement que l'équipe municipale accompagne pour préserver votre qualité de vie.



Nouvelle Plaine, nouvelle entrée de ville

Un programme d'aménagement ambitieux mêlant logements et pôle tertiaire s'achève à la sortie de la Voie Rapide Urbaine (VRU). Une entrée de ville qualitative, qui souligne l'arrivée à Bassens.

L'Amiral

Bienvenue à bord !

Ce pôle tertiaire composé de deux bâtiments de 4 800 m² a vocation à rayonner à l'échelle de l'agglomération. Bureaux mais aussi offre médicale et paramédicale, l'Amiral répond au besoin d'insuffler un souffle économique nouveau sur la commune.



Le 17 juin, environ 200 personnes ont célébré l'inauguration de l'Amiral, en présence du promoteur Babylone, des élus et des structures occupant les bâtiments.

► Un centre de santé pluridisciplinaire ultra moderne

Anciennement situé au CHS, le COTS (Centre d'Orthopédie et de Traumatologie du Sport) a emménagé à L'Amiral le 29 janvier. 17 praticiens médicaux et paramédicaux spécialisés dans le domaine du sport, de l'orthopédie et de la traumatologie y exercent. Une unité de lieu, unique en son genre sur le bassin chambérien, qui permet une prise en charge complète et un gain de temps pour les patients.

Retrouvez le COTS, au 1^{er} étage du Bâtiment B

3 chirurgiens orthopédiques,
2 médecins du sport, 1 médecin généraliste,
6 kinésithérapeutes, 1 ostéopathe,
2 pédicures-podologues, 1 diététicienne
et 1 préparatrice mentale.

[+ d'info ► cotsport.fr]



Canopée

Une nouvelle façon d'habiter

À côté de l'Amiral, la construction des immeubles de logements du programme Canopée touche à sa fin. Les premiers habitants ont emménagé fin juin (plot C). La livraison de la résidence sociale intergénérationnelle Tiss'âge (plot D) est prévue en septembre, avant celle des bâtiments A et B en décembre.

► Tiss'âge : intergénérationnel, inclusif et participatif !

Trois « types » de résidents occuperont les 33 logements sociaux de la résidence Tiss'âge, grâce à un projet innovant piloté par l'association Habitat & humanisme :

- Les + de 65 ans, auprès de qui il s'agit de briser la solitude et de prévenir la perte d'autonomie, grâce à des services paramédicaux, d'aide à domicile et des activités ;
- Les - 25 ans, mobilisés pour aider les plus fragiles, et pour lesquels le logement constitue un tremplin indispensable pour accéder à l'emploi ;
- Les familles et personnes seules en quête d'un logement adapté à leurs besoins.



Résidence Tiss'âge

“ Les futurs habitants sont actuellement formés à la prise de décision collective. Gymnastiques, sorties, spectacles, lecture... ils définiront collectivement le programme d'animations, avec l'appui d'une animatrice sur place, et la mobilisation d'associations bénévoles. Des projets avec les résidences voisines, sont envisagés, comme la mise en place d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Objectif : rendre les habitants acteurs de leur lieu de vie ! ”

Joseph Haeringer,
Référént bénévole du projet,
chez Habitat Humanisme

Rencontre avec Jérémie Calloud,

Kinésithérapeute au COTS Bassens

“ La mairie, soucieuse de maintenir la présence du COTS à Bassens, nous a mis en relation avec le promoteur. Nous avons adhéré avec enthousiasme à ce projet, qui répondait à nos perspectives d'évolution. Nous bénéficions désormais d'une plus grande surface utile, mieux agencée, plus lumineuse avec une meilleure visibilité. Secrétariat, accueil des patients, salle de pause ou encore plateau technique des kinésithérapeutes... la conception architecturale de nos locaux, à laquelle nous avons été associés, répond parfaitement à nos besoins. ”



CHS, une nouvelle page à écrire ensemble

La commune sera bientôt propriétaire* du site de La Livettaz, la partie historique du Centre Hospitalier Spécialisé de Bassens (CHS). Ce secteur stratégique et remarquable, a vocation à doter Bassens d'un nouveau cœur de ville, proposant des logements et des services de proximité, autour d'un parc conservé et mis en valeur.

* L'acquisition est réalisée via l'Établissement Public Foncier Local de la Savoie (EPFL), qui sera remboursé par la commune au fil de la commercialisation du site.



Où en est-on ?

Un groupe de pilotage réunissant des élus et techniciens de la commune, accompagné par un bureau d'étude, **défini actuellement les besoins** en termes de logements, d'équipements publics, de commerces ou encore d'activités économiques.

Des temps d'information et d'échanges avec la population seront proposés une fois cet état des lieux réalisé. Les espaces à réhabiliter, ceux à détruire ou à construire devront alors être précisés.

La libération du site par le CHS sera progressive. Première étape **courant 2023**, avec l'emménagement de l'école de musique intercommunale *Onde & Notes* dans le bâtiment Daquin !



(re)Découvrez le CHS

à l'occasion des journées

européennes du patrimoine

Des visites publiques sont proposées **samedi 17 septembre pour (re)découvrir la partie historique du CHS, un ensemble architectural remarquable datant de 1848. Une première étape pour se réappropriier les lieux, avant d'écrire ensemble une nouvelle histoire !**

13h30 à 16h30 / Visite libre et gratuite du parc et des salles inscrites aux Monuments Historiques : l'apothicairerie et l'ancienne salle du conseil d'administration.

► **Se présenter à l'accueil du CHS de la Savoie (site Nivolet) pour récupérer un livret de visite.**

13h30 à 16h30 / Performances artistiques ou impromptues dans le parc de l'hôpital, par la Compagnie Naranjazul. Sept artistes de différentes disciplines proposeront une expérience vivante d'un lieu historique.

► **Gratuit, modalités d'accès selon les normes sanitaires en vigueur.**

17h00 / Récital piano voix « l'Ombre des arbres », devant le Château de Bressieu, par la soprano Cécile Achille, accompagnée au piano par Pieter-Jelle de Boer, de l'Orchestre des Pays de Savoie. De Mozart à Schumann en passant par Janàček et Debussy, une superbe promenade dans les forêts allemandes, françaises et de Bohème.

► **Gratuit, sur inscription : culture@chs-savoie.fr, modalités d'accès selon les normes sanitaires en vigueur.**

Le lendemain, **dimanche 18 septembre rendez-vous à la Ferme de Bressieu**, ancienne ferme de subsistance de l'hôpital psychiatrique construite en 1882, son exploitation a pris fin en 1973. Inscrite à l'inventaire des bâtiments historiques en 1984 elle est propriété de la commune depuis 2015 et abrite la Mairie, la médiathèque et des espaces culturels.

De **11h à 12h30** puis de **14h30 à 18h « visite vivante »** par la Cie Naranjazul entre cirque, jeu, danse et musique, et projection d'un film sur l'histoire du lieu.

► **Gratuit, un parcours à suivre ou à prendre en cours, un instant ou en continu.**



Point sur le futur pôle scolaire

Le nombre d'enfants scolarisés à Bassens augmente chaque année.

Nos écoles sont vieillissantes, ne répondent pas à l'accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et sont énergivores. Pour pallier cette situation, la construction ou rénovation de toutes les écoles (maternelles et élémentaires) a été décidée.

Un comité de pilotage a été constitué.

Le fruit d'un travail collectif

Le comité de pilotage réunissant **les directeurs des deux écoles Chef-lieu et de la Plaine, l'inspecteur d'académie, des élus et services techniques de la commune, mais aussi les représentants des parents élèves** est mobilisé depuis plusieurs mois pour réfléchir au projet.

11 réunions de travail ont déjà eu lieu.

Le comité de pilotage sera à nouveau mobilisé et élargi, pour suivre les prochaines étapes.

À ce stade, le comité de pilotage a défini les besoins en termes de m² et de communication des différents espaces pour permettre le meilleur accompagnement pédagogique possible.

Les éléments de cadrage

D'ici 2035, la Ville de Bassens comptera plus de 1000 logements supplémentaires et environ 120 enfants de plus à scolariser (580 élèves contre 461 aujourd'hui).

Avec 24 classes de 24 élèves (10 classes en maternelle et 14 classes en élémentaire) et un besoin de 13 m² par élève selon les normes de l'éducation nationale, il faudra 7800 m² tout compris (cours, préau...) pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Les sites étudiés

Plusieurs scénarios d'implantation ont été étudiés, avec trois principales options :

- **Le site à proximité de l'Espace Colombe,**
- **Le site du tènement de la Livettaz (ancien CHS).**
- **Le site de la Plaine.**

Une étude comparative réalisée par le Cerema, a permis d'analyser plusieurs critères :

- **les accès** : lisibilité et sécurité des cheminements ;
- **l'attractivité du site** : présence d'espaces verts, de vues paysagères, sensibilité au changement climatique...
- **l'évolutivité** : possibilité d'extension et de flexibilité d'organisation des bâtiments ;
- **le confort et la santé** : qualité de l'air, confort thermique, acoustique et visuel.

À l'aune des résultats, **le comité de pilotage et les différents cabinets d'études ont identifié le site de l'Espace Colombe comme étant le plus favorable à l'implantation du nouveau pôle scolaire.**

Prochaine étape : **des éléments d'informations complémentaires sont attendus** afin de permettre aux élus de trancher les questions de rénovation et/ou de construction ainsi que le choix du site.

“ Nous aurons sur un même site deux écoles et, pour chacune d'elles, un directeur... Les espaces sont délimités et fragmentés pour permettre à chaque classe de s'épanouir sereinement et à son rythme. La proximité des deux établissements permettra d'accroître la continuité pédagogique entre les cycles et de mettre en place des projets pédagogiques de plus grande envergure. ”

Kevin Franzon,
adjoint à la vie scolaire,
dans l'hypothèse d'un seul groupe scolaire sur un seul site.



EN ATTENDANT...

Une classe supplémentaire au Chef-lieu à la rentrée 2022, dans la salle du conseil municipal de l'ancienne mairie.

Des petits travaux d'entretien courant pendant l'été, dans les deux écoles.



Galion, démolition - reconstruction !

La procédure de fermeture du Galion est arrivée à son terme. Les locaux désormais libérés seront démolis cet été ou début septembre. La construction du nouveau Galion démarrera ensuite, avant que les enseignes ne prennent possession des lieux pour aménager leurs espaces. Ouverture prévue courant 2023.

Un cheminement piéton permettra de traverser le futur Galion. Une continuité piétonne sera aménagée jusqu'à Carrefour. Grand Chambéry réalisera également un nouveau giratoire pour desservir le secteur.





Arbor&Sens, une nouvelle offre de logements à Bassens

Vue sur le Granier et Belledonne, vergers et jardins potagers, toitures et façades végétalisées... la résidence Arbor&Sens, réalisée par CIS Promotion, offrira **un cadre de vie verdoyant** à ses résidents.

154 logements seront réalisés, dont 54 locatifs sociaux, répartis dans trois bâtiments. Un programme qui répond aux besoins de diversification de l'offre de logements à Bassens, en lien avec le PLUiHD (Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat Déplacement) du Grand Chambéry.

Les travaux démarreront début 2023, pour une livraison des premiers logements prévue fin 2024.



Programme Arbor&Sens



Une nouvelle route d'accès à la Ferme de Bressieux et à la mairie

Dans la continuité de l'accès à la Basine, la commune réalisera à partir de début septembre, **une nouvelle voirie communale pour accéder à la mairie**, en complément du cheminement piéton depuis l'Espace Colombe.

Cet axe desservira également le nouveau programme immobilier Arbor&Sens.

Le programme Arbor&Sens intègre la réalisation d'une microcrèche, avec accès sur le jardin. Une salle commune de plus de 100 m² sera également aménagée. Coworking, atelier vélo... l'usage de cet espace partagé sera décidé avec les futurs propriétaires.

[+ d'info ► cis-promotion.com]



La rue Centrale apaisée

Les travaux réalisés en mai, sous maîtrise d'ouvrage communale, ont permis de mettre en sens unique la rue Centrale. Un double-sens cyclable sécurisé a été maintenu.

Ces aménagements, définis en concertation avec les riverains, ont pour objectif de ralentir la circulation. Plusieurs variantes avaient été étudiées.



ÉVALUATION AVANT AMÉNAGEMENTS DÉFINITIFS

Des comptages sont actuellement réalisés pour évaluer les impacts. Les aménagements définitifs (marquage au sol, bordures, plantations...) seront réalisés d'ici la fin de l'année, en tenant compte de ces résultats.



Rue de Gonrat : fin de chantier, la circulation double-sens rétablie !

Le double sens de circulation a été rétabli rue de Gonrat. Les travaux engagés en 2020 ont permis d'installer un réseau de chauffage urbain pour alimenter la Caserne de gendarmerie mobile et d'enfouir les réseaux télécom et électriques. L'occasion aussi de **refaire et sécuriser** la voirie pour limiter la vitesse et faciliter la circulation des piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite, grâce à des trottoirs élargis.

Des aménagements de qualité ont été mis en œuvre : parkings en chaussée drainante pour récupérer les eaux de pluie, résine au sol, ardoise dans les îlots...

Quelques travaux de finitions restent à faire, notamment les plantations végétales qui seront réalisées à la bonne saison.





Les jeunes élus du CMJ en visite dans les quartiers de la ville

Pour ce dernier trimestre de l'année scolaire, nos jeunes élus du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) ont choisi d'attribuer un prix aux maisons et appartements les plus joliment fleuris ou décorés de la commune.

Mercredi 8 juin accompagnés de quelques élus, dont Peppina PIENNE en charge du CMJ, ils ont fait une tournée des cinq quartiers de la ville pour déterminer les cinq maisons ou balcons d'appartement les plus remarquables.

Les heureux habitants sélectionnés recevront une surprise offerte par la municipalité.

► *Cet après-midi convivial et de partage a clôturé le cycle du mandat de nos jeunes élus.*

Futurs élèves de CM1 & CM2, présentez-vous !

À l'automne prochain, seront organisées des élections aux écoles de la Plaine et du Chef-lieu pour désigner les nouveaux jeunes conseillers de la commune. Elles concernent les écoliers des classes de CM1 et CM2. Le dossier d'inscription sera en ligne dès septembre sur le site de la Mairie, rubrique Mairie/Conseil Municipal des Jeunes.

[+ d'infos ► cmjbassens73@gmail.com]

Renseignements à la rentrée de septembre auprès des écoles de la Plaine, du Chef-lieu et de Peppina PIENNE, conseillère municipale déléguée.

Instances participatives : appel à candidature !

Le conseil des Sages œuvre à l'amélioration du cadre de vie de la population, de la sécurité, du patrimoine... Ses membres sont une force de réflexion, de concertation et de consultation auprès de la municipalité. Il est ouvert aux personnes retraitées issues de tous horizons souhaitant poursuivre leur engagement citoyen.

Les conseils de quartier, relais entre les habitants, les élus et les services municipaux, est un moyen d'expression, d'échanges constructifs, d'informations et de propositions au service de l'intérêt général. Les référents jouent un rôle de rapporteur et de propositions.

Une conférence des quartiers, rassemblant les 5 secteurs (**les Monts, le Chef-Lieu, Le Grand Terraillet, La Plaine, La Martinière**) est organisée au minimum 1 fois/semestre et/ou en fonction de l'actualité et de l'évolution de la commune.

CANDIDATURES À ADRESSER

par mail ► mairie@bassens-savoie.fr
ou courrier ► à l'attention de Monsieur le Maire de Bassens.

Nouveaux agents

La mairie a récemment accueilli quatre nouveaux agents.

Sylvie BOREANIZ, après un parcours enrichissant d'auxiliaire-puéricultrice à éducatrice de jeunes enfants, a rejoint le 1^{er} mars le **mutli-accueil Calinours**, qui correspond parfaitement à ses attentes professionnelles et à ses valeurs.

Fabrice VECCHIO, auparavant agent technique au CHS, est arrivé le 1^{er} avril en tant qu'**agent technique polyvalent**.

Xavier DUMONTROT, jeune retraité natif de Normandie passionné de sport et de mécanique, est le **nouveau conducteur de la navette communale** depuis le 30 mai.

Antonin ROSSET, chargé de communication en collectivité et dans le secteur culturel depuis plusieurs années, a pris son poste le même jour que Xavier, en tant que **responsable communication, culture et animation**.





Infos Mairie

Navette et bus

La navette gratuite reliant Les Monts au CHS est de nouveau en service pendant les périodes scolaires.

La ligne de bus 251 desservant le collège de Maistre à Saint-Alban sera prolongée à partir de la rentrée, jusqu'au haut des Monts (immeuble Capella).

► [Retrouvez les horaires en ligne sur bassens-savoie.fr dans l'onglet Mairie](#)

Sécurisation de la traversée

piétonne des enfants : on a besoin de vous !

Afin de sécuriser les entrées et sorties d'écoles de vos enfants, nous recherchons des bénévoles pour encadrer les traversées piétonnes.

► [+ d'info à l'accueil de la Mairie.](#)

Nouvelle rue Simone Veil

La rue Simone Veil, située dans le quartier de la Nouvelle Plaine, sera intégrée au domaine communal à la fin des travaux liés aux prochaines constructions.

Illuminations du bâtiment

de la Ferme de Bressieux

Le bâtiment qui abrite entre autres, la mairie, est équipé progressivement de rideaux lumineux qui permettront des illuminations en fonction des manifestations nationales.

Démarches en ligne

Mon app citoyen

Cette application 100 % gratuite vous permet de faire un signalement sur un sujet de voirie, d'éclairage, un bâtiment ou un stationnement, faire des suggestions, consulter l'annuaire des numéros utiles de la commune ou la liste des associations...

► [Disponible sur iOS ou android.](#)

Plateforme administrative

La Mairie propose une aide pour les démarches administratives en ligne à toutes personnes n'ayant pas internet.

► [S'adresser à l'accueil de la Mairie.](#)

Incivilités

Déchets sauvages

Face à la multiplication des dépôts sauvages, toute personne identifiée grâce au système de vidéosurveillance encourt les peines suivantes : jusqu'à 750 € d'amende en cas de contravention de 4^e classe, 1500 € en cas de contravention de 5^e classe et 3000 € en cas de récidive, ainsi qu'une confiscation du véhicule ayant servi au transport et dépôt illégal.

► [Des frais de 220 € seront appliqués en plus des amendes, conformément à la délibération en vigueur.](#)

Tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de le surveiller. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

► [Pour bénéficier de ce service, inscrivez-vous en Mairie ou sur \[service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033\]\(http://service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033\).](#)

Seniors

Prévention Canicule

Jusqu'au 15 septembre 2022, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) assure la coordination du plan Canicule.

Un registre nominatif recense les personnes fragiles susceptibles d'être incommodées (+ de 65 ans, + de 60 ans isolées, adultes en situation de handicap résidant à leur domicile), auprès de qui une veille est assurée par la cellule Canicule.

► [N'hésitez pas à vous manifester à l'accueil de la Mairie pour vous inscrire ou inscrire un proche !](#)

Randonnée pédestre pour

les + de 60 ans le mardi 11 octobre

La randonnée automnale proposera deux parcours sur les sentiers de la commune de Bassens au départ du parvis de la Ferme de Bressieux. Avec le concours de l'association Nature et Sentiers et le Club Activ'Athlon.

Cinéma seniors

Reprise en octobre.

► [Plus d'infos sur les dates à la rentrée auprès de la Mairie au 04 79 70 47 17.](#)

Colis de Noël (+ de 75 ans)

À la Ferme de Bressieux, comme chaque année, des colis de Noël seront distribués aux aînés. Remise à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.

► [Semaine du 12 au 16 décembre, 9h à 12h et 14h à 16h30. Un goûter sera proposé le vendredi 16 décembre dans l'après-midi.](#)

Les jeudis après-midi de Steph'

Rendez-vous tous les jeudis de 14h à 17h, salle Sainte-Thérèse, pour des moments conviviaux et créatifs au cours desquels vous pourrez proposer vos idées et partager vos savoirs : couture, tricot, art créatif, lecture...

Atelier équilibre

Tous les lundis (hors vacances scolaires) à l'espace Colombe de 14h30 à 16h30.

Différents cycles sur l'entretien musculaire la souplesse, à partir d'activités dansées, de coordination, de motricité, mémoire, réflexion et jeux collectifs.

Bonne ambiance et convivialité assurées.

► [Infos et réservation : 04 79 62 98 60](#)

Atelier équilibre aux Sénoriales

Chaque vendredi de 14h à 16h un autre atelier équilibre, animé par le club Activ'Athlon, a lieu à la Résidence Les Sénoriales. Cet atelier réservé en priorité aux résidents, est également ouvert aux habitants de Bassens

► [Infos et réservation : Les Sénoriales 99 Rue Arthur Haulotte - 04 79 62 98 60](#)

Médiathèque

Horaires d'été, du 12 juillet au 6 août inclus

- Mercredi : 9h-12h / 14h-18h
- Jeudi : 10h-12h
- Vendredi : 10h-12h
- Samedi : 9h-12h

Fermeture estivale du mercredi 10 au samedi 27 août.

Réouverture au public mardi 30 août aux horaires habituels.

► [Toutes les infos sur : \[mediatheques.bassens-savoie.fr\]\(http://mediatheques.bassens-savoie.fr\)](#)



Groupe d'élus de la minorité

Ça reste flou...

À l'aube de la trêve estivale, nous souhaitons partager avec vous nos inquiétudes pour l'avenir de notre commune. En effet des projets importants (site du CHS et construction d'un nouveau groupe scolaire) vont impacter durablement la structuration et les finances de Bassens. À ce jour, et à notre connaissance, aucune projection financière n'est établie.

Malgré la mise en place de groupes de travail, les orientations restent floues.

Pour ce qui est du groupe scolaire, il a été confirmé au dernier conseil municipal qu'aucune décision n'était prise suite à des divergences de point de vue au sein de la majorité. Les conclusions du comité de pilotage n'ont pas encore été présentées au conseil municipal, permettant un débat entre tous les élus et un positionnement de notre groupe minoritaire. Une décision doit être arrêtée en septembre.

La question importante des flux de circulation doit être prise en compte dans les orientations, compte tenu des nouvelles constructions à venir sur notre commune et les communes voisines qui transitent par Bassens.

Pour ce qui est du CHS, la démarche de concertation avec les habitants qui avait été annoncée lors des différentes réunions de quartier reste peu lisible. Toutefois, à l'heure où nous écrivons cet article, la majorité nous a convié à une visite du site qui nous l'espérons permettra une appropriation globale, et une réflexion commune pour ce projet d'envergure.

En ce qui concerne la ligne de bus sur le secteur des monts, il faut noter avec satisfaction la mise en place de deux arrêts supplémentaires pour le transport des collégiens à la rentrée prochaine, et la possibilité de dégager l'aire de retournement.

Les représentants de Bassens (majorité et minorité) interviennent régulièrement à la commission mobilité de Grand Chambéry pour faire avancer ce dossier. Nous regrettons néanmoins que la commune non représentée au conseil communautaire du 7 avril dernier n'ait pas pu s'exprimer sur un amendement présenté par le maire d'une commune voisine, visant à demander plus de moyens pour améliorer notamment la desserte des nouvelles constructions des Monts.

Bienvenue à notre nouveau buraliste, ainsi qu'à la nouvelle épicerie.

Nous vous souhaitons de passer un bel été.

► Consultez notre page Facebook ► facebook.com/GroupeMinoritaireDuConseilMunicipal/

► Contactez-nous par mail à l'adresse ► avecvouspourbassens@gmail.com

► Les élus « Avec vous pour Bassens » ► **Jean-Pierre BUET, Fanny CHIRON, Christine RIGOLETTI, Rose-Marie CECCON, Béatrice PAUL, Jean-Louis MARCELLIN.**

Groupe d'élus de la majorité

Ces dernières semaines plusieurs inaugurations se sont déroulées sur notre commune ; il s'agissait de marquer l'achèvement d'un équipement ou d'un bâtiment qui constitue une nouvelle étape du développement de notre commune.

C'est tout d'abord l'Amiral, bâtiment phare à l'entrée de la commune. L'Amiral aura permis de conserver à Bassens le C.O.T.S, un outil de grand intérêt pour la traumatologie et une expérience novatrice de travail en équipe. À cette équipe du C.O.T.S, nous souhaitons un bon accueil ; ainsi qu'à la trentaine d'entreprises qui se sont installées dans ce magnifique bâtiment. À terme, ce sont près d'une centaine d'emplois que Bassens va accueillir sur « La nouvelle Plaine ».

Avec l'ouverture programmée du nouveau Galion, ce sont donc de nombreux emplois qui seront proposés dans l'année à venir.

Pour ceux qui ne voient que les aspects négatifs de la croissance de notre commune, voilà quelques éléments qui peuvent redonner de l'espoir. Voilà qui vient également justifier les engagements volontaristes que notre équipe majoritaire a toujours mis en avant. Parce que l'emploi c'est la vie !

Mais il n'y a pas que l'économie ! La mise en service du square de la Martinière et la qualité de sa réalisation, sa capacité à faciliter le rassemblement des habitants apportent une signature à ce quartier de la Martinière.

La requalification de la rue de Gonrat et la part active de l'équipe municipale dans ce projet qui s'achève, constitue une preuve de plus que notre équipe ne dort pas mais qu'elle est toujours sur la brèche. Et que la qualité de vie de nos concitoyens reste une vraie priorité.

Nous vous souhaitons un bon été et de très belles vacances.

► Pour la majorité municipale : **Catherine ANXIONNAZ, Patricia BACON, Dominique BELLANGER, Gérard BESSON, Jean CALLÉ, Sophie CHANTEAU, Quentin CLERC, Franck DAIM, Marie-Françoise FOURNIER, Kévin FRANZON, Pierre GAJA, Martine GOUBET-ETELLIN, Marc KARAOGLANIAN, Martine LAMBERT, Marie-Charlotte MAINGUY, Anne MANIPOUD, Charles NANTOIS, Peppina PIENNE, Sabine POUCHELLE, Alain THIEFFENAT, Richard VOUAUX.**



Juillet/Août

Du 6 juillet au 5 août

La médiathèque vient dans votre quartier !
Quartier des Monts
Quartier de la Martinière

Du 21 juillet au 7 août

Exposition :
« I also have a dream »
par Valentin CAVALLI
Ferme de Bressieux
Entrée libre :
• du mardi au vendredi
8h30 > 12h - 13h30 > 17h30
• dimanche 16h > 20h
en présence de l'artiste

Septembre

Vendredi 2 sept. / 16h30 > 19h30

Collecte de sang
Espace Colombe

Samedi 10 sept. / 10h > 17h

Fête des asso
Stade de Longefand

Samedi 17 et dimanche 18 sept.

Journées Européennes du Patrimoine
• le samedi au CHS :
visite libre, performances artistiques et récital ;
• le dimanche à la ferme de Bressieux :
« visite vivante »
et projection d'un film
+ d'infos page 13

Samedi 24 sept.

Couscous solidaire
« Un souffle pour un sourire »
Espace Colombe

Octobre / Novembre

Dimanche 2 oct.

Moules-frites du CAB
Espace Colombe

Mardi 11 oct. / 19h30

Conférence "Les soirées du mardi"
Les terres australes et Antarctiques Françaises
par François GARDE
Ferme de Bressieux

Dimanche 16 oct. / 19h > 16h

Modélisme ferroviaire
Bourse d'échange
Espace colombe

Du 29 oct. au 20 nov.

Exposition Costumes de Savoie
Collection VAYR
Ferme de Bressieux

Vendredi 4 et samedi 5 nov.

Concert Onde & Notes
Espace Colombe

Vendredi 11 nov.

Cérémonie commémorative
Place du Souvenir

Dimanche 13 nov.

Thé dansant des cheminots
Espace Colombe

Du 18 au 20 nov.

Bourse aux skis
Espace Colombe

Dimanche 27 nov.

Thé dansant des anciens combattants
Espace Colombe

Décembre

Du 2 au 10 déc.

Exposition
En avant la musique
musiques populaires de Savoie
Ferme de Bressieux

Mardi 6 déc. / 19h30

Conférence "Les soirées du mardi"
Béatrice de Savoie et Charles-Félix par Alexandre DOGLIONI et Jean-Henri VIALLET
Ferme de Bressieux

Samedi 17 déc. / 19h

Concert de Noël
Église Sainte-Thérèse

Tout au long

du semestre à la Médiathèque

Les samedis

15/10, 19/11 et 17/12
/ 9h30-11h30
Atelier d'écriture

Les mardis

08/11, 22/11 et 06/12
/ 12h30-13h30
Comité de lecture

Les mercredis

12/10, 09/11 et 14/12
/ 16h30-17h30
Lecture P'tites Z'oreilles
Parents-enfants 0-3 ans

Infos paroisses

Paroisse Croix du Nivolet

04 79 85 80 32
paroisse-croixdunivolet.org

Paroisse Sainte Trinité

04 79 85 70 41
Maison paroissiale
chambery-trinite.paroisse73.fr

Retrouvez
le détail des manifestations
sur le site de la mairie
bassens-savoie.fr